



Montréal, 21 janvier 2011

Aux: Arbitres en chef régionaux

De: Marc Maisonneuve
Arbitre en chef
Hockey Québec

SUJET : Lettre d'information

Nomination Comité Provincial Arbitre:

Le Comité Provincial Arbitre est fier d'annoncer la sélection de M. Stéphane Proulx comme représentant des arbitres en chef régionaux au sein du comité. Cette sélection est effective à partir de maintenant. Félicitations à Stéphane.

Rapport de match M-E-D et M-E-T

Après avoir fait le suivi suite à l'appel conférence de novembre dernier, nous avons eu confirmation de la part de Hockey Québec que les officiels ne seront plus tenus de faire un rapport de match lorsque les punitions suivantes seront imposées: Mineure et extrême inconduite (A-40 + D-40) (A-48 + D-48) pour mise en échec par derrière et mise en échec à la tête. À noter que toutes punitions majeures et extrême inconduite devront faire l'objet d'un rapport de match ainsi que tous les autres codes de punitions non-mentionnés ci-haut qui exigent la rédaction d'un rapport de match.

Accréditation Sport-Études

Mariève Blais, coordonnatrice à Hockey Québec, enverra une procédure clairement établie en ce qui concerne l'enregistrement des officiels qui proviendront du programme sport-études.

Changements aux règles de jeu Hockey Canada

Vous trouverez ci-joint le document à remplir afin de faire parvenir, si vous le désirez, des demandes de changements aux règles de jeu de Hockey Canada pour la saison 2012-2014. Ce document inclut également un formulaire de projet pilote si vous avez des idées en ce sens. Pouvez-vous transférer ce document à tous vos officiels, superviseurs, arbitre chef de

.../2

7450 boul. Les Galeries d'Anjou
Suite 210
Montréal QC H1M 3M3
Bureau : (514) 252-3079
Télécopieur : (514) 252-3158
www.hockey.qc.ca
infohockeyquebec@hockey.qc.ca

MEMBRE DE



Reebok



J.B. Deschamps

Éducation
Jeune et Sport
Québec

groupe
TRIUM
group



DODGE

INTERSPORT



sports
experts

GRADUOR



Tim Hortons



2.

secteur et titulaires. Les personnes des régions qui désirent envoyer une demande de changement devront vous faire parvenir les documents dûment remplis afin que vous puissiez me les faire parvenir AU PLUS TARD LE 9 FÉVRIER 2011. Le CPA regardera les demandes lors de la réunion de février et enverra au C.A. de Hockey Québec celles que l'on juge pertinentes pour une demande de changement.

Changements aux règles administratives de Hockey Québec

Toutes demandes de changements aux règles administratives de Hockey Québec doivent passer par vos C.A. régionaux qui eux l'achemineront au C.A. de Hockey Québec.

Jeux du Québec – féminin

Le PAEPF désire lancer une invitation aux régions afin qu'ils envoient des officielles qui ne sont pas encore dans le programme. Nous sommes à la recherche de nouveaux talents qui agiront à titre de juge de lignes pour l'évènement (à moins d'exception). Certaines juges de lignes du PAEPF travailleront comme arbitre. La catégorie des Jeux du Québec est du bantam AA et la compétition se déroulera du 26 février au 1er mars 2011. Un formulaire à remplir est joint et nous vous demandons de le retourner à Yanik Gagné au plus tard mercredi le 9 février 2011.

Merci de votre collaboration et n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.



Marc Maisonneuve
Arbitre en chef
Hockey Québec

c.c. Yanik Gagné, coordonnateur HQ
Yves Archambault, Directeur techniques HQ



HOCKEY CANADA

INFORMATION BULLETIN D'INFORMATION

Bulletin n° : I1112

Destinataires : Dirigeants
Présidents des divisions
Directeurs administratifs des divisions
Directeurs des conseils
Membres à vie

Membres du conseil du hockey mineur (11/17)
Membres du conseil du hockey senior (11/18)
Membres du CDH (11/20)
Membres du conseil du hockey junior (11/18)
Membres du conseil du hockey féminin(11/18)
Arbitres en chef (11/19)

Date : le 10 janvier 2011

Dossier :

Expéditeur : Marcel Redekop, dirigeant de Hockey Canada

OBJET: PROCÉDURES POUR LA MODIFICATION DES RÈGLES POUR 2012-2014

La présente a pour but de vous aviser que le conseil d'administration de Hockey Canada étudiera les ajouts, les retraits et les modifications proposés aux règles de jeu de Hockey Canada pour les saisons 2012-2014 lors de l'assemblée semestrielle 2011. Bien que cela puisse sembler encore loin, le processus doit commencer très tôt.

Puisque les représentants des divisions de Hockey Canada de tous les conseils devront étudier les modifications proposées afin de pouvoir nous faire part de leurs commentaires, nous prévoyons remettre à tous une liste préliminaire des modifications proposées lors de l'AGA 2011. Des discussions pourront ensuite avoir lieu à l'échelle des divisions avec les différents groupes de hockey concernés.

Nous vous écrivons donc pour vous informer que les changements proposés doivent parvenir au responsable des officiels de Hockey Canada d'ici le 15 avril 2011 afin qu'ils puissent être traités et présentés pour une première fois au conseil à l'AGA 2011. À cette fin, vous voudrez peut-être commencer à sonder vos membres pour déterminer les modifications des règles que votre division voudra proposer, le cas échéant.

Veillez prendre note que seuls les dirigeants, les directeurs des conseils et les divisions peuvent présenter des modifications par l'entremise du président de leur division respective. Ceci signifie, par exemple, que si l'arbitre en chef d'une division veut proposer la modification d'une règle, il doit le faire par le biais du président de sa division afin que le président de la division soit au courant de la proposition et qu'il soit responsable de la modification proposée.

Pour proposer une modification à une règle de jeu de Hockey Canada, veuillez remplir le formulaire ci-joint pour les modifications proposées aux règles de jeu et le retourner au responsable des officiels au bureau de Calgary de Hockey Canada d'ici le 15 avril 2011.

Option d'un projet-pilote

Si une division souhaite proposer la modification d'une règle de jeu, mais qu'elle n'est pas encore convaincue que la règle doit être modifiée, elle doit alors soumettre une proposition de projet-pilote. Le comité de révision des règles étudiera ces propositions et présentera ses recommandations au conseil d'administration quant à celles qui devraient faire l'objet d'un projet-pilote. Ainsi, si la modification de la règle échoue, elle peut être abandonnée sans qu'une modification de la règle soit entrée mise en vigueur. Il va sans dire que ces projets-pilotes doivent viser des modifications éventuelles des règles à compter de la saison 2012-2013.

Pour présenter une proposition de projet-pilote, veuillez remplir le formulaire ci-joint pour les projets-pilotes et le retourner au responsable des officiels au bureau de Calgary de Hockey Canada d'ici le 15 avril 2011. Il est préférable de transmettre ce formulaire par courrier électronique si possible. (Veillez prendre note que les propositions de projets-pilotes peuvent être présentées en tout temps. Cependant, pour être approuvées lors de l'assemblée annuelle 2011, elles doivent être présentées d'ici le 15 avril 2011.)

Pour toute question sur ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec Todd Anderson, responsable des officiels chez Hockey Canada au (403) 777-4587.

**AVIS DE MOTION
MODIFICATION PROPOSÉE AUX RÈGLES DE JEU DE HOCKEY CANADA POUR 2012-2014**

DATE LIMITE – 15 AVRIL 2011

Remarque : Un (1) seul avis de motion par formulaire. Veuillez présenter par voie électronique si possible. Si cela n'est pas possible, veuillez dactylographier ou écrire lisiblement.

Présenté par : _____

Approuvé par : _____ (président de la division)

Numéro de la règle de jeu de Hockey Canada : _____

Énoncé proposé : _____

Raison d'être : _____

Conflits (la modification proposée est-elle en conflit avec une autre règle de jeu ou un cas?)

Doit être reçu au bureau de Calgary de Hockey Canada (à l'attention de Todd Anderson, responsable des officiels) au plus tard le 15 avril 2011. Envoyez par courrier électronique à tanderson@hockeycanada.ca ou par télécopieur au (403) 777-4587.

**HOCKEY CANADA
MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE JEU POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN PROJET-PILOTE**

Doit être reçu au bureau de Calgary de Hockey Canada (à l'attention de Todd Anderson, responsable des officiels) au plus tard le 15 avril 2011. Envoyez par courrier électronique à tanderson@hockeycanada.ca ou par télécopieur au (403) 777-4587.

Modification de la règle de jeu : _____

Raison d'être : _____

Suggestion pour l'entrée en vigueur : _____

Dans quelle catégorie cette modification devrait-elle être essayée? _____



HOCKEY QUÉBEC
PROGRAMME ARBITRE ÉLITE PROVINCIAL FÉMININ

Identification de la relève
Saison 2010- 2011

REGION _____

OFFICIEL

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphones

Maison _____

Travail _____

Cell. _____

Courriel Rés _____

Courriel Trav _____

Date de naissance _____

Grandeur _____

Poids _____

Niveau

2

3

3A

4

4A

Autre _____

NIVEAU DE COMPÉTITION

Inscrire la classe et le nombre de matchs travaillés pour chacun des mois de la saison 2010 - 2011

Division	Classe	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER

ÉVÉNEMENTS

Inscrire les principaux événements de la saison 2010 - 2011

ÉVÉNEMENTS - TOURNOIS - CHAMPIONNATS

FONCTION

DIVISION

CLASSE

1				
2				
3				

ÉVÉNEMENTS

Inscrire les différents résultats obtenus

AUCUN RÉSULTAT DISPONIBLE

TESTS SUR GLACE

EXAMEN ACH

Avant

Arrière

Rondelle

Huit

Trois tours

100%

--	--	--	--	--	--

ÉVALUATIONS

Inclure les coordonnées de cinq (5) matchs évalués et acheminer les fiches

DATE

DIVISION

CLASSE

SUPERVISEUR

1				
2				
3				

JOUEUR

A quel niveau, le candidat a joué au cours des dernières saisons.

NE S'APPLIQUE PAS :

SAISON

DIVISION

CLASSE

ÉQUIPE

1				
2				

REMARQUES

ARBITRE EN CHEF

DATE
